



MAIRIE d'OPTEVOZ

Tél. : 04 74 83 81 76

**ETAT DES LIEUX ENTRANT/SORTANT
SALLE DES FETES D'OPTEVOZ
(314 Rue Philippe Tassier)**

Une convention de location de la Salle des Fêtes a été signée le

Entre Monsieur le Maire de la commune d'OPTEVOZ, représenté par la référente de la salle

Mme GARCIA Dominique (06.07.73.29.90) et : *Nom-Prénom* :

Adresse :

.....



.....

RDV Etat des lieux de Sortie :
.....

**M. Sollicite l'autorisation d'utiliser la Salle des fêtes d'Optevoz ,
le en vue d'organiser**

rappel du nombre de participants :

I - DESIGNATION PRECISE DES LOCAUX ET DU MATERIEL UTILISES :

	<i>entrant</i>	<i>sortant</i>
1) Cuisine		
- téléphone mural		
- extincteur		
- chariot desserte		
- chambre froide		
- cuisinière Fourneau Gaz marque Thirode (6 feux gaz + 1 four équipé d'une grille inox + 1 chauffe assiette électrique		
- poubelle		
- tableau électrique + boîtier de commande des prises extérieures traiteur		
- le placard mural est fermé et réservé à la mairie		
2) Bar	<i>entrant</i>	<i>sortant</i>
- réfrigérateur		
- congélateur		
- poubelle		
- table rectangulaire		
3) Salle principale	<i>entrant</i>	<i>sortant</i>
- 2 vestiaires roulants + cintres		
- 189 Chaises (plastiques marrons)		
- 2 chariots permettant de transporter 56 plateaux et 110 entretoises		
- 1 chariot pour les 72 pieds		
- 1 chariot à chaises		
- extincteur		
4) Chaufferie	<i>entrant</i>	<i>sortant</i>
- Balais		
- échelle double en alu		
- extincteur		
5) Sanitaires	<i>entrant</i>	<i>sortant</i>
- 2 distributeurs muraux de savon liquide		
- 2 distributeurs muraux d'essuie-mains		
- 2 poubelles blanches		
6) Parking	<i>entrant</i>	<i>sortant</i>
- 2 bacs roulants 500 litres		
- 2 bacs roulants 240 litres		
- 1 bac roulant 140 litres		

L'organisateur s'engage à occuper uniquement les locaux désignés ci-dessus.

Trois **cautions de 500 €, 260 € et 260€** sont versées ce jour, lors de la remise des clés, au moyen de chèques libellés à l'ordre du Trésor public.

Pour les conditions de restitution et de paiement du solde, se reporter à la convention signée.

L'organisateur remet ce jour une **attestation de son assureur** couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à disposition.

II - MESURES DE SECURITE :

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer.

L'organisateur reconnaît avoir constaté l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.

En cas de problème, l'organisateur a pris connaissance de l'emplacement du téléphone lui permettant l'appel des services d'urgence, à savoir :

18 . Pompiers 17. Police 15. Samu

Numéro d'appel pour la salle des fêtes : 04.74.83.88.71

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance de l'emplacement du disjoncteur électrique, à côté de la mairie.

III - RESPONSABILITE :

Dans l'exécution du présent contrat, seule est engagée la responsabilité de l'organisateur.

L'organisateur reconnaît avoir procédé à une visite des lieux et plus particulièrement des locaux et voies d'accès qui seront effectivement utilisés et avoir accepté de louer la salle en l'état.

Fait en double exemplaire à OPTEVOZ le

P/Le Maire,
Le responsable de la salle

L'organisateur
Signature précédée de la mention
"*lu et approuvé*"